

Résolution 788

Réalisation de logements sur le site de la caserne des Vernets : maintenons le cap !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'adoption par le Grand Conseil de la loi ouvrant un crédit d'ouvrage de 20 869 000 F pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements (11580) le 16 avril 2015 ;
- l'aboutissement du référendum contre cette loi le 22 juillet 2015 ;
- l'importance de libérer le terrain de la caserne des Vernets au plus vite afin de construire de nombreux logements,

invite le Conseil d'Etat

- à organiser rapidement la votation populaire sur la loi 11580 ;
- à continuer de travailler pour la réalisation des logements sur le site de la caserne des Vernets, malgré l'incertitude liée au scrutin populaire.